

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a adopté à la séance en ajournement du 22 juin 2009 le règlement suivant : «Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes».

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville, ce 23 juin 2009

Alain Gauthier, Secrétaire général

💼 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville QC J3V 3R3 www.csp.qc.ca